

radiation liste electorale

Par **ROGERDIMITRI**, le 11/02/2008 à 18:45

bonsoir,
une mairie qui décide de radier un électeur de la liste électorale doit-elle obligatoirement l'en informer? Merci d'avance pour vos réponses. Cordialement. D.R

Par **akhela**, le 11/02/2008 à 22:42

oui et en plus la notification de la radiation doit mentionner la raison de celle-ci.

Par **Camille**, le 12/02/2008 à 14:19

Bonjour,
Cela dit, ça doit poser parfois quelques problèmes...

- électeur décédé ("Cher Monsieur, suite à votre décès...")
- électeur fictif ("Cher non Monsieur,...")

oops: Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le 12/02/2008 à 14:54

Bonjour,

C'est déjà arrivé que des gens reçoivent des lettres qui leurs notifiaient leurs décès et dans les mêmes loufoqueries il y a une commune où les habitants sont invités à aller mourir ailleurs, c'est poilant toutes ces coquilles lol Image not found or type unknown

Par **Yann**, le 12/02/2008 à 17:28

C'est surtout l'occasion de règlements de comptes. Je connais un endroit où une personne a été radiée pour des raisons politique: elle était dans l'équipe du maire en place et elle a rejoint un candidat adverse pour les prochaines municipales. Total le maire l'a radié des listes

électorales. Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **12/02/2008** à **17:36**

:lol:

Image not found or type unknown **Camille** effectivement de telles courriers seraient assez tordant (j'ai déjà entendu des rumeurs mais je n'en ai jamais vu, m'enfin l'administration étant ce qu'elle est je ne serais pas étonné que cela ce soit déjà passé - Yann pas taper). Sinon, juridiquement parlant dans

ces deux cas de toute façon personne n'a intérêt à agir alors ... Image not found or type unknown

Requête de M. X, né le : pas encore, peut être jamais

Par **Camille**, le **13/02/2008** à **09:45**

Bjr,

"Comment ça, Monsieur le maire, radiation pour inscription fantôme ? Inscription fantôme ? Moi, ça fait plus de 350 ans que j'habite la commune, jamais entendu parler de fantômes..."

Par **Morsula**, le **13/02/2008** à **10:53**

/HS

C'est bien pour ça que ça fait des années que je me tue à dire au monde entier que les fantômes ça existe et que le spiritisme c'est pas des c*****, seulement que jusqu'à présent personne a eu les c***** pour nous rédiger un Code spirite qui réglerait les litiges entre les morts et les vivants.

HS/

:arrow:

Pas taper ! Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **13/02/2008** à **16:41**

Arrêtez les digressions svp, l'auteur de la question va nous prendre pour des gens étranges
:roll:

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **14/02/2008** à **13:27**

Bonjour,

[quote="Yann":20ksoz4t]Arrêtez les digressions svp, l'auteur de la question va nous prendre

pour des gens étranges [img:20ksoz4t] [/quote:20ksoz4t]

Nous ? Etranges ? Bououououououh !

[img:20ksoz4t]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Fantastique/dracula-2.gif[/img:20ksoz4t]

Par **Katharina**, le **14/02/2008** à **13:34**

[size=75:25mi8p4a]Fais pas attention Camille, Yann il a quelques défaillances en ce moment : [/size:25mi8p4a]

[quote="Yann":25mi8p4a][img:25mi8p4a]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Reflexion/vieux-smiley.gif[/img:25mi8p4a]J'entends rien.[img:25mi8p4a]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Reflexion/vieux-smiley.gif[/img:25mi8p4a][[/quote:25mi8p4a]

:arrow: :arrow:

[size=75:25mi8p4a]je sens que je vais me faire bannir du forum [img:25mi8p4a]http://smileys.sur-la-toile.com/repository/Fantastique/dracula-2.gif[/img:25mi8p4a] [/size:25mi8p4a]